

Greffe municipale

Séance du Conseil communal du 24 février 2011

La Municipalité informe les électeurs que, dans sa séance du 24 février 2011, le Conseil communal a accepté les préavis suivants:

- **Préavis No 1/2011**

Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics - Crédit d'étude intercommunal pour la phase de projet définitif

- **Préavis No 2/2011**

Modification de la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy

- **Préavis No 3/2011**

Révision des Statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Morgienne (ERM)

Les préavis cités ci-dessus peuvent être consultés sur le site internet de la Commune ou au Greffe municipal, bâtiment Mon Repos, chemin de la Colline 5, jusqu'au 16 mars 2011.

Décisions susceptibles de référendum, en vertu de l'art. 107 de la loi sur l'exercice des droits politiques.

Greffe municipale